

déroulées l'automne précédent. «J'aborde maintenant la question des conditions financières» poursuivit-il. «Ce fut une question ardue.» L'offre faite en 1947 se révéla nettement insuffisante après une étude plus fouillée de la situation; on convint donc d'accorder des subventions provisoires plus substantielles assorties de la disposition selon laquelle, dans les huit ans qui suivront l'entrée en vigueur de l'union, une commission royale serait créée pour réexaminer la situation financière de Terre-Neuve.» Il termina son long exposé avec l'espoir que les conditions proposées seraient acceptées «par le Parlement canadien, par la vaste majorité de la population canadienne et terre-neuvienne.»

Le débat à la Chambre des Communes dura presque deux semaines; tous les partis exprimèrent leur opinion. Presque tous les aspects de l'union y furent examinés; on y formula des accusations relativement aux procédés antidémocratiques, accusations qui furent réfutées. Règle générale, tous les partis accordèrent un accueil chaleureux à la nouvelle province. Pour les partisans de l'union, la seule note discordante fut l'amendement présenté par le chef de l'Opposition, George Drew, le 14 février et où il insistait pour que «le Gouvernement du Canada consulte les gouvernements provinciaux à ce sujet» avant de saisir le Gouvernement du Royaume-Uni de la demande d'amendement visant l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Le long débat qui suivit porta en réalité sur les droits des provinces plutôt que sur l'entrée de Terre-Neuve. Les partisans de l'union s'inquiétaient du délai législatif et constitutionnel déjà fort entamé tandis qu'il restait tellement à faire pour que l'union devienne réalité avant le 31 mars.

Une dépêche du haut commissaire à St. John's laisse entendre que l'ensemble du public terre-neuvien ne s'est pas ému de cette menace d'adopter rapidement le projet de loi nécessaire. Un résumé des réactions des principaux journaux terre-neuviens indique que même les anciens rédacteurs antifédéralistes considéraient l'amendement de George Drew comme «une tentative pour faire échec» au vœu des Terre-Neuviens qui avaient voté pour l'union. Le *Daily News* affirma que c'était là un moyen «pour se rendre populaire dans la province-clé de Québec. Tout ce qu'a produit l'intervention de M. Drew est peut-être un peu plus de gloriole politique pour un parti qui espère fortement prendre le pouvoir à la fin de l'année.»